

Académie de Béarn



Adresse : Académie de Béarn, Villa Lawrance, 68, rue Montpensier 64000 Pau
www.academiedebearn.org

Bulletin de liaison janvier 2023

La lettre qui relie les Académiciens

Editorial de Marc Bélit

Forte activité en cette fin d'année 2022 à l'Académie : des conversations de plus en plus animées et une visite de courtoisie faite à nos amis de l'Ostau Bearnès.

Trois conversations académiques ont été consacrées : l'une au bilan de bâtisseur et aménageur de la ville de Pau que fut le maire Henri Faisans (1888-1908) dont seule une rue perpétue encore la mémoire et dont Monsieur Olivier Farréng accompagné de Marc Ollivier retracèrent la carrière et « l'aventure » singulière que fut la construction du boulevard des Pyrénées, bien connu de nos concitoyens qui ignorent bien souvent son histoire.

L'autre à la présentation de la politique culturelle de la ville de Pau par son adjoint chargé de la culture monsieur Jean Lacoste. L'occasion de découvrir (pour beaucoup) l'étendue des réalisations, actions et créations entreprises depuis ces dernières années dans le domaine de l'éducation artistique, du spectacle vivant, des mouvements associatifs et des investissements culturels dont la ville s'est dotée (le dernier en date étant le complexe culturel du Foirail). Il fallut deux bonnes heures pour non point épuiser le sujet mais en avoir une synthèse qui passionna l'assemblée.

Troisième conversation sur un sujet scientifique cette fois que nous fit le professeur de physique Jean Arriau qui entreprit de nous familiariser avec le monde des Quanta si présent aujourd'hui dans la science et ses applications.

Enfin, une visite à l'Ostau Bearnès fut organisée à l'invitation de son directeur M. Casteret.

SOMMAIRE

- 1 L'éditorial du Président
- 4 Le Béarnais, ce jacobin qui s'ignore, *MF Bechtel*
- 8 De la terre mère : une révolution juridique ou un retour au paganisme ?
Bernard Berdou D'Aas
- 11 Sur trois moments de la vie du Bon Roi Henri, au musée des Beaux-Arts d'Orléans,
Patrick Voisin
- 18 Carnet de voyage,
Thierry Moulouquet
- 20 Ce cher Gustave,
Paul Mirat
- 21 Je vous en prie,
Jean Casanave
- 22 Noël, des bergers et des anges,
Marie-Luce Cazamayou
- 25 Le Mage du Kremlin,
lu par *Marc Bélit*
- 28 Il y a cent ans, la mort d'Henri Faisans,
Olivier Farréng et Marc Ollivier
- 31 La politique culturelle de la ville de Pau,
Jean Lacoste
- 33 Les Quantas dans la physique moderne,
Jean Arriau
- 34 L'Académie à l'Ostau Bearnès

On rappellera aussi qu'une assemblée générale de fin d'année s'est tenue le 23 novembre et fut très animée par les membres présents tous conscients du grand pas en avant accompli avec la finalisation des locaux du siège social de l'Académie dans la villa Lawrance qui est à la hauteur désormais de la notoriété de notre académie. On salua les conférences et débats qui jalonnent notre travail et se traduisent comme vous le savez par des publications saluées par tous et demandées par de nombreux « amis de l'Académie » qui voudraient les lire. À ce propos signalons que le site « academiedebearn.org » est accessible à tous et régulièrement mis à jour (on y trouve ainsi les discours de réception des derniers académiciens). L'assemblée eut aussi à connaître les grandes lignes du programme esquissé pour le centenaire de 2024 qui mobilise d'ores et déjà toute l'attention.

Mais voici le bulletin de janvier qui sert (comme les autres) de chantier à la revue biannuelle que l'Académie publie désormais.

On lira dans ce numéro des contributions de voyage, de méditation, d'action culturelle, d'histoire et de politique ainsi qu'un point de vue original par son allure de médaille (avers et revers) où la singularité Béarnaise de nos élites, finement décrite par une de nos Académiciennes qui l'incarne parfaitement à sa manière, un pied en Béarn, un pied à Paris où s'exerce sa notoriété.

On saluera nos Académiciens férus d'histoire qui nous invitent une nouvelle fois à nous pencher sur le patrimoine Béarnais et son Roi avec toujours des observations originales et des découvertes à faire.

Les chroniques et réflexions qui les suivent montrent encore l'étendue des préoccupations de nos Académiciens, du tout proche au plus lointain.

Mais je reviendrais sur la question qui va nous occuper tout au long de l'année à venir : celle du centenaire de 2024 (il faudra bien une année pour s'y préparer avec efficacité on l'imagine). L'esquisse d'un programme en a été faite lors de la dernière assemblée, celle-ci sera complétée (elle l'est déjà par le bureau dont c'est la feuille de route permanente), vous serez tenus informés et associés en tant que de besoin (et ils sont réels) pour la réflexion, la formulation et le suivi de ces projets qui réuniront des groupes de travail par affinités ou compétences que je vous invite à rejoindre dès lors que vous en aurez connaissance (ce qui devrait être fait en janvier).

Cette célébration, il va sans dire va être le moment de notre affirmation voire de notre reconnaissance par le monde Béarnais qui souvent ne sait pas qu'il existe une Académie dont c'est le but et l'objet et dont il faut raconter les vicissitudes, (ce qui sera fait dans un livre édité à cet effet) mais nous aurons aussi à nous faire mieux connaître dans différents lieux du département et à Pau même par des actes festifs et solennels.

Mon vœu pour 2023 est que nous soyons actifs, dynamiques et solidaires afin de préparer l'Académie à affronter le prochain centenaire, nantie de tous les atouts de la réussite et de la pérennité. Pour cela, il nous faut le concours de tous, c'est ce que j'espère et ce que je crois possible.

D'ICI ET D'AILLEURS

Le Béarnais, ce jacobin qui s'ignore, Marie-Françoise Bechtel

Le lecteur des lignes qui suivent pourra se montrer surpris d'un intitulé qui tend vers l'oxymore. Je m'en expliquerai non en historienne que je ne suis pas, certainement en Béarnaise que je suis, mais en tout cas sur des bases empiriques : de par cette expérience de la vie qui, comme pour tant d'autres, m'a menée de cette partie de notre France profonde vers un univers parisien aujourd'hui, de longue date ancré dans ma vie.

L'idée que je me fais des rapports vécus entre le Béarn et la France m'est venue naturellement de longue date et, ai-je longtemps cru, sans avoir besoin d'être formulée.

Je me suis toutefois souvenue que j'avais choisi d'aborder ce thème lors de mon intronisation à notre Académie en 2001. Mais à l'époque, en train d'accomplir ma trentième année au service de l'État au sein d'une institution siégeant au Palais-Royal, sans doute avais-je éprouvé le besoin de justifier mon propre itinéraire en me demandant tout haut comment la fidélité à ses origines peut se combiner avec l'éloignement géographique et surtout en ce qui me concerne, une vie au service de l'État jacobin.

Aujourd'hui je reste attachée à ce constat non sans me demander si je n'avais pas à l'époque quelque peu sollicité les choses. J'entreprends donc ici de revisiter cette idée pour tenter d'en éprouver les éventuelles faiblesses.... Montaigne en cela m'eût approuvée !

Certes au premier abord l'éloignement géographique, l'effet « Beth Seü de Pau », crée le paradoxe. Mais regardons-y de près.

L'éloignement et la proximité

Le fait de l'éloignement physique maximal engendre-t-il nécessairement la distance morale ? L'effet « Beth seu de Pau » subsiste certes, porté par la mélancolie de la ligne mélodique. Mais est-il vraiment aujourd'hui autre chose qu'une citation, celle d'une époque où l'émigration ne permettait guère ces aller retours que le développement des transports autorise depuis maintenant des décennies ? En contrepoint l'ironie béarnaise envers « lous de Paris » n'a-t-elle pas perdu un peu de sa vigueur, maintenue en forme certes par une conscience de la dérision des choses qui marquent notre mentalité, mais devenue peut-être davantage la manifestation d'une tradition qu'une sensation réelle ou moins épineuse ? Certes, si l'on tend à s'imaginer que plus on est géographiquement éloigné du pouvoir central plus est problématique la relation censée nous unir à lui, on s'étonnera peut-être davantage de voir le Béarnais en bons termes avec l'État que ne le serait le Normand voire l'Auvergnat. C'est donc sans considération de ce que suggérerait la distance géographique qu'il faut envisager la question : sans quoi le Normand, le Champenois ou le Picard devraient être regardés comme a priori plus proches de l'Etat central que le Provençal ou l'Ariégeois.

En parlant de géographie justement, le relais que constitue la ville de Bordeaux dans l'axe d'éloignement ne justifierait-il pas que le Béarnais se sente plutôt girondin ? Or il me semble que c'est justement l'inverse. L'éloignement

historique du centre ne permet pas nécessairement de croire que le régionalisme permettrait une meilleure intégration dans l'ensemble national. Est-ce si surprenant ? Il n'est que de voir aujourd'hui combien le mouvement de métropolisation laisse des territoires entiers en mal de reconnaissance. Et cela sans mentionner même la complexification des relations internes aux intercommunalités, la différenciation croissante des compétences et la floraison d'une '4D' dans laquelle l'esprit rationnel du Français risque d'avoir plus de mal encore à se reconnaître. En réalité les vagues de décentralisation successives qu'a connues notre pays depuis maintenant quarante ans se sont greffées sur une situation qui était acquise, celle d'une relation apaisée au pouvoir central dans laquelle le succès historique du corps préfectoral est sans doute pour beaucoup.

Quant au substrat historique de cette relation, Je ne me hasarderai pas à dire à quel moment le Béarn a transformé l'irritation (mais non la révolte) créée par son rattachement au royaume de France en une adhésion au projet collectif qui est précisément le quid de la nation française. Si l'on ne peut soutenir qu'après 1620 l'apaisement dans les États du Béarn ait été immédiat, on ne peut pas non plus affirmer qu'une profonde fracture se soit alors creusée, qui aurait par la suite perduré. A un moment (que je ne suis pas en situation de dater) l'hostilité au pouvoir central, auteur de l'annexion des États du Béarn à la France, a cessé ou peut-être s'est-elle peu à peu diluée. Sans quoi aurait-on vu moins de deux siècles plus tard des décrets de la convention nationale gravés dans la pierre comme à Béost ou bien un hommage vibrant à un soldat de l'Empire sur le monument central de Laruns ? Ou encore la

persistance jusqu'aux tréfonds de la vallée d'Aspe de chants de la Grande Armée ? Tout comme il a solidifié l'acquis de la Révolution française, le consulat et même à sa façon l'Empire ont joué chez nous ce rôle cristallisateur. Mais il était déjà le fait de la royauté.

Le sentiment d'appartenir à une grande nation

En profondeur, le sentiment que le Béarn a donné un roi à la France -et quel roi ! Le seul de nos souverains dont les foules révolutionnaires avaient hésité à profaner la tombe à St Denis- est un élément constitutif, peut-être majeur, d'une fierté locale que je crois rémanente dans notre conscience collective de béarnais. Peut-être puise-t-elle d'ailleurs ses racines plus haut lorsque le roi Louis XI venu comme on sait à Sarrance se présenta aux Oloronais lance baissée, créant une image qui devait perdurer. Ce qui me semble acquis est que le mélange de toutes ces périodes historiques s'est fait dans notre univers mental comme un précipité chimique dont le catalyseur pourrait bien être, il faut bien le dire, la fierté d'appartenir à une grande nation porteuse d'universel. C'est que le projet national universaliste français a demandé dans l'histoire une adhésion active faute de laquelle nous nous serions vus rejetés sur les franges d'une nation qui est, comme l'a très bien vu Ernst Robert Curtius, politique avant d'être ethnique. C'est donc tout l'un ou l'autre : ou bien au nom d'une ethnicité régressive on rejette l'adhésion à cette communauté universaliste qu'est la République, ou bien sous l'ironie qui vite affleure envers le Parisien, on se sent membre de cette communauté. Il y a là un acte inconscient peut-être mais porté par une volonté forte : la comparaison

avec l'autre partie de notre département le montre bien...

Soit dira-t-on mais vous avez bien dit « jacobin » ? En quoi la relation apaisée fondée (si mon hypothèse est exacte) sur le sentiment d'appartenance à une grande nation devait-elle conduire à une adhésion au pouvoir centralisé ? Peut-être, en continuant cette investigation empirique, faut-il convoquer ici deux autres facteurs.

Une relation économique

D'abord la relation économique de notre territoire avec la capitale.

Notre département n'offrant guère de facilités pour le développement de ces industries de montagne que l'on trouve dans les Alpes et qui y ont permis une certaine urbanisation, l'agriculture - elle-même limitée par l'étroitesse des parcelles qui ne pouvait permettre de garder tout le monde au village - malgré un système original d'héritage, qui plus est en période d'expansion démographique, tous ces éléments sont bien connus. En dehors de l'émigration en Amérique latine et aux Etats-Unis, notamment en Californie où nombreux sont ceux d'entre nous qui conservent des parents éloignés, il n'y avait guère d'autre alternative que monter à la capitale - d'autant que le Sud-Ouest ne fait pas partie de l'axe riche qui, des Flandres à Lyon a parsemé sa route de cités florissantes. Donc : chez nous ou à Paris -même si cette alternative est quelque peu excessive... Notons d'ailleurs que cette sorte d'exil forcé n'a souvent pas été vécu comme tel, en contraste il est vrai avec le destin social des plus pauvres, devenus domestiques dans une aire souvent limitée à la métropole la moins éloignée, Bordeaux. Mais, et c'est ici que nous trouvons l'État central sur notre route, ce sont pour une large

part les métiers de la fonction publique qui ont fait le lien entre notre département et l'État. Et si vivre et travailler au pays est un slogan qui a repris de la vigueur après Mai 68, nombreux sont pourtant ceux qui ont continué de faire leur nid à Paris, capitale de provinciaux comme on dit, indispensable exil devenu pour certains désirable, un exil que la longueur des voyages en train n'avait pas -avant le TGV !- réussi à dévaluer.

Notre Béarn a ainsi vécu sans colère envers le pouvoir central une relation économique qui l'a pourtant laissé un peu seul ... On se souvient qu'en 1969, Georges Pompidou avait décidé de doter fortement la Bretagne en matière d'aménagement du territoire, injectant des fonds considérables dans la filière porcine en pleine crise avec le FLB (c'est cela ou la révolution disait-il). Il est clair que la dimension de la révolte bretonne, commencée avec la PAC et entretenue par la revendication régionaliste devenue violente, a été à l'époque étouffée par les aides de l'État. Rien de tel dans notre département où l'économie rurale présente pourtant certaines caractéristiques comparables. Mais point de rancune non plus envers le pouvoir central de ce traitement différencié...

Dépasser les différences pour un avenir commun

Quant à l'éloignement culturel, enfin, comment ne pas voir que c'est sans doute avant tout par l'école que s'est solidifié le ciment entre notre Béarn et notre République ? Le combat pour la laïcité, valeureusement porté par des hommes et des femmes dont il ne faut pas oublier que, lorsqu'ils n'étaient pas eux-mêmes des catholiques

pratiquants, ils étaient issus de familles dans laquelle la religion était fortement incrustée, s'inscrivait dans l'idée d'un grand objectif national : dépasser les différences pour créer un avenir commun. L'idée de Jules Ferry selon laquelle la conscience de chaque enfant était un dépôt sacré remis au maître afin qu'il assure pour chacun d'entre eux les conditions de floraison de ce bien précieux entre tous, la liberté de conscience, reste, on le voit bien aujourd'hui, une idée neuve, si neuve qu'elle est menacée de toutes parts : par les excès redoutables du séparatisme, mais aussi par ceux de la consommation qui créent une indifférence au « commun », par le retour d'inégalités que l'ascenseur social ne permet plus de pallier, par la revendication de l'identité culturelle, par le combat même en faveur de langues régionales qui méritent certes toute leur place dans la culture de notre pays mais ne devraient pas être instrumentalisées contre les nécessités de la langue commune. Le parler commun, le français est, ne l'oublions pas, ce qui nous a sorti du particularisme régressif. Que l'on veuille y retourner aujourd'hui par des voies qui prennent en otage l'avenir des enfants est navrant. Il est parfaitement possible aujourd'hui de faire à l'école leur place aux langues régionales sans remettre en cause la langue commune à la nation.

Je ne puis poursuivre ici sans dire que c'est cette dernière influence, celle de l'école, qui a déterminé le lien fort que j'entretiens avec l'État central, parcours qui, me semble-t-il, n'est pas

isolé. Ma propre mère, directrice d'une école publique après avoir enseigné à l'Hôpital Saint Blaise, à Bayonne (durant la guerre), Nay, puis Oloron m'a transmis cette force des principes républicains appris à l'École normale de Pau, et chevillés à l'âme. Dans la continuité de ce parcours, il semblait fort naturel dans les années soixante qu'une bonne élève de lycée fût envoyée à Paris- avec il est vrai l'injonction implicite de devenir enseignante après avoir décroché une agrégation. Il y avait ainsi, par l'école, parfaite continuité entre l'éducation reçue dans une petite ville de province, un peu industrielle mais proche de la ruralité et le fait de pouvoir, à Paris, en rechercher les fruits par une continuité dans l'enseignement- le latin et le grec ne m'avaient-ils pas été enseignés au lycée d'Oloron avec une qualité parfaite ? Que mon chemin personnel ait ensuite bifurqué vers la haute fonction publique relève de certaines ruptures sans mes choix mais ne contredit en rien, au contraire, cette trajectoire initiale.

Je l'ai dit : les lignes qui précèdent n'ont aucune prétention à la science historique. Je m'aperçois d'ailleurs que tout en essayant de ne pas sous-estimer les facteurs objectifs – un technocrate ne se refait pas !- j'ai plutôt tenté une phénoménologie de la conscience béarnaise qui me renvoie à ma première formation, la philosophie. C'est d'ailleurs au lycée d'Oloron que j'ai rencontré celle-ci grâce à un professeur...venu d'ailleurs.

Marie-Françoise Bechtel est ancienne directrice de l'ENA, ancienne parlementaire (députée de l'Aisne), conseillère d'État et vice-présidente de « République Moderne », club de réflexion de Jean-Pierre Chevènement.



De la terre mère : une révolution juridique ou un retour au paganisme ?

Bernard Berdou D'Aas

On assiste depuis plusieurs années à l'émergence d'un attrait particulier à l'endroit de la nature sous une forme très interrogative : l'octroi de droits propres, véritable protection juridique à l'instar de celle dont bénéficient les êtres humains.

La personnalité juridique, apanage de la reconnaissance de l'existence de tout sujet de droit, serait ainsi dévolue à des fleuves, des forêts et autres espaces naturels. Cette reconnaissance, encore parcellaire et récente, est attribuée, dans certains pays, par voie constitutionnelle, législative ou encore jurisprudentielle.

Cette évolution du droit est « révolutionnaire ». Elle interpelle directement notre vision du monde dès lors qu'elle remet en question le postulat séculaire de la prééminence de l'homme sur la planète.

Dans un autre registre, tout aussi similaire dans ses conséquences, on perçoit une montée significative de la thèse naturaliste selon laquelle l'homme et la nature sont intimement liés. La nature serait même sacralisée. La philosophe Laurence Devillairs parle ouvertement de nouveau paganisme.

Il n'est pas inintéressant de lier ces deux tendances, pour mieux les examiner, lesquelles trouvent aisément leur place dans le contexte contemporain du déclin climatique et de la montée de la sécularisation.

La question de la prééminence de l'homme reste centrale, sa place au-dessus de la pyramide du monde des vivants et des choses étant de plus en plus remise en cause.

1. Une évolution juridique récente : la nature a des droits propres

Il ne faut pas remonter trop loin pour discerner une première manifestation d'ampleur de la promotion des droits de la nature. En 1972, Christopher Stone, un juriste américain, édite un texte qui deviendra vite fondateur : « *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ?* ». Une formule inédite qui bouscule les principes fondamentaux du Droit. A cette époque, un projet de construction d'une nouvelle station de ski, en Californie, envisagé par la société Walt Disney, soulève une fronde aux Etats-Unis. Des séquoias millénaires doivent être abattus pour faire place au nouveau complexe. Le différend est porté par une organisation de défense de l'environnement. Celle-ci est déboutée au motif qu'une organisation, quelle qu'elle soit, ne peut défendre les intérêts des arbres. Devant la Cour suprême, Christopher Stone développe alors sa théorie selon laquelle les arbres doivent disposer de la personnalité morale, fiction juridique devant dépasser la simple notion de « chose ». Son plaidoyer est remarqué et fera date. Finalement, le projet de station de ski ne sera pas poursuivi mais la bataille judiciaire en faveur des droits de la nature ouvrira des perspectives pour d'autres affaires similaires.

Au cours des années qui vont suivre, la promotion de tels droits dévolus à la nature se développe. Très récemment, au cours du mois de septembre, et pour la première fois en Europe, un Etat européen (le Sénat espagnol) a reconnu les droits d'une lagune en bord de la Méditerranée, la *Mar Menor*, près de Murcie.

Cette construction juridique inédite a fait et fait encore aujourd'hui l'objet de critiques. Celles-ci soulèvent, avant tout, les risques de concurrence avec les droits humains. Le respect des droits de la nature peut-il prévaloir sur les besoins fondamentaux de l'humanité ? Pour les tenants des droits de la nature, ces critiques sont un contresens. Comment ne pas reconnaître la complémentarité des droits humains et ceux de la nature. Loin de s'opposer, en effet, les droits de la nature renforcent les droits humains tels que le droit à un environnement sain, le droit à un accès à l'eau potable.

Cette vision se heurte toutefois lorsque les droits sont en concurrence frontale. Comment trancher lorsqu'il y a conflit entre ces droits ? Ne risque-t-on pas de faire prévaloir un « ordre naturel fantasmé » ? Mais être sujet de droit ne signifie pas pour autant avoir tous les droits. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces droits de la nature soulève des questions fondamentales de procédure : à qui confier la défense de tel ou tel espace naturel ? Qui plaidera en faveur de telle forêt, de tel fleuve ? Ces règles de procédure induisent des mécanismes de protection pour les respecter. Ainsi, en Nouvelle-Zélande des règles de gouvernance, mettant en présence représentants du peuple maori et représentants du gouvernement, doivent être strictement suivies lorsque les intérêts de la nature sont en jeu.

On voit bien que la coexistence entre les droits humains et les droits de la nature peut entraîner des situations très délicates à gérer et lourdes de conséquences.

2. Une remise en question d'une vision du monde ancienne

Cette évolution (une révolution) juridique s'étend aujourd'hui à une vingtaine de pays comme par exemple les Etats-Unis, le Canada, la Colombie, l'Equateur, la Nouvelle-Zélande.

Cette évolution se heurte à notre conception occidentale très ancienne, confortée au cours des siècles, d'une vision du monde où l'homme est placé en haut de la pyramide des êtres vivants et des choses. La vision ancienne de la suprématie de l'homme peut-elle rester intangible ?

Le droit, facteur de protection de l'humanité, s'est toujours adapté à l'évolution du monde. La crise climatique, les dégâts de l'industrialisation et de l'urbanisation soulèvent bien des questions de défense des différentes espèces vivantes et des écosystèmes. Notre conception occidentale peut se heurter aussi à des conceptions plus proches de la nature. Il existe beaucoup d'exemples de populations qui font valoir leurs relations spécifiques avec la nature. Ne désigne-t-on pas la nature, en langue maori, *Terre Mère* ? Ce peuple de Nouvelle-Zélande a obtenu, en 2017, après une très longue lutte de cent cinquante ans, la reconnaissance de la personnalité juridique du fleuve Whanganui avec lequel il entretient une relation tout à fait étroite.

Plus près de nous, en France, n'a-t-on pas reconnu, après la catastrophe de

la marée noire de l'*Erika*, en 1999, la reconnaissance du préjudice des oiseaux, ouvrant ainsi la voie à l'obligation de « réparation du préjudice écologique » inscrite dans la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ?

Ces droits constituent un formidable bouleversement de notre rapport à la nature et, au-delà, de notre conception du monde. De très nombreuses voix remettent en effet en cause le fait de considérer la nature comme un objet d'appropriation. D'autres vont plus loin encore en lui attribuant la personnalité morale, passeport juridique de la reconnaissance de droits propres. Une évolution en marche, vers un système juridique inédit qui est encore en pleine crise de croissance.

3. Une sacralisation de la nature

Certains s'interrogent sur le retour en force du paganisme dans notre société contemporaine. C'est ainsi que la philosophe Laurence Devillairs, prenant soin d'écarter comme raison exclusive les difficultés de l'Eglise, met en lumière la quête d'un Dieu plus protecteur qu'un Dieu du Salut. Nous désirerions plus de sacré que de transcendance, explique-t-elle ; nous en serions venus à rêver d'un monde réinvesti par les dieux. La multiplication des nouvelles croyances polythéistes, en ce compris la sacralisation de la nature, participe de cette revendication d'un « Dieu protecteur », plus que transcendant. Le Dieu transcendant serait pour nous lointain, infini, énigmatique, toute-puissance alors que le Dieu protecteur est un Dieu qui nous ressemble, « au point d'épouser notre condition ». Et la philosophe de développer : « ce que

nous voulons, c'est faire intimement partie du monde, nous y dissoudre même, pour y diluer notre agressive humanité, notre conscience aux tendances séparatistes (l'humain n'est pas l'animal, le sujet n'est pas un objet, l'esprit n'est pas la chair). Il nous faudrait nous libérer de ces distinctions pour embrasser une seule réalité vivante, et nous sentir ainsi entourés, enlacés – et donc protégés... ».

Nous aurions ainsi besoin d'un monde peuplé de divinités, recherchant le besoin d'une nature « vibrante et animée ». On pourrait ainsi parler d'un culte des arbres, du monde végétal en général, sans hiérarchie, sans distinction. Le divin auquel « nous brûlons de croire doit être tout proche, mais tout aussi sacré », précise la philosophe.

La divinité Nature, la divinité Arbre seraient plus à même de « réenchanter ce monde que nous avons mécanisé, saccagé et que le christianisme nous demandait de ne pas considérer comme notre royaume, notre unique lieu de résidence ».

Cette émergence de la croyance en une nature apaisée et protectrice est révélatrice de cette tendance générale de constituer la nature en une « personne », « personne morale » ou « personne divinisée ».

N'assisterait-on pas ainsi à une forme de sacralisation de la nature, avec ses divinités protéiformes, titulaire de droits, dont le statut supplanterait celui de l'homme ?

S'il peut exister un lien fort entre les hommes et la nature, faut-il nécessairement ériger le statut de cette dernière en un culte sacralisé ?

Une évolution qui interpelle car celle-ci se généralise sur toute la planète, avec ses risques de déviance.

Sur trois moments de la vie du Bon Roi Henri, au musée des Beaux-Arts d'Orléans, **Patrick Voisin**

Si un Bourbon a bien sa place en terre orléanaise, c'est Henri IV, né Henri de Bourbon à Pau, en 1553, fils d'Antoine de Bourbon duc de Vendôme et de Jeanne III de Navarre, qui, de roi de Navarre entre 1572 et 1610, devint roi de France et de Navarre entre 1589 et 1610, mais couronné seulement en 1594, à Chartres. Pour comprendre ce paradoxe d'un Bourbon à Orléans, il convient de remonter au XVI^e siècle dans l'histoire des grandes familles du royaume.

Un peu d'histoire au préalable

Rappelons brièvement que le fief d'Orléans, qui est passé entre les mains des princes de la maison de Valois-Orléans-Angoulême (par exemple les rois Henri II, Charles IX et Henri III) tombe entre celles des Bourbons quand Henri III de Navarre devient roi de France sous le nom de Henri IV.

C'est d'abord le deuxième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né en 1607, Monsieur d'Orléans dit Nicolas, qui le reçoit en apanage ; après sa mort en bas-âge, c'est leur troisième fils, Gaston de France déjà duc d'Anjou, qui, en 1626, lors de son mariage avec la duchesse Marie de Montpensier, une Bourbon-Montpensier, le reçoit à son tour des mains de son frère aîné Louis XIII sur les conseils de Richelieu. Mort sans descendance masculine en 1660, il ne laisse qu'une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans, qui elle-même n'eut pas d'enfants.

L'apanage revint donc alors à la Couronne et Louis XIV le concède en 1640 à son frère cadet Philippe, appelé « Monsieur », deuxième fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII roi de France et de Navarre, qui est donc le neveu de Gaston de France. À Philippe, duc d'Orléans, mort en 1701, succèdent, parmi des fils et petit-fils prénommés Philippe, Louis et Louis-Philippe, deux figures célèbres : Philippe d'Orléans, régent du jeune Louis XV entre 1715 et 1723, aïeul direct de Louis-Philippe 1^{er} qui régna en France entre 1830 et 1848.

C'est l'histoire de la quatrième maison capétienne d'Orléans désignée sous les formes de « maison d'Orléans » ou de « Bourbon-Orléans », une des branches cadettes de la maison capétienne de Bourbon, dont le chef actuel est Jean d'Orléans, comte de Paris, prétendant orléaniste au trône de France sous le nom revendiqué de Jean IV. Mais tout le monde connaît cette généalogie... Venons-en donc au sujet proprement dit !

Henri IV dans les salles du musée des Beaux-Arts d'Orléans

Trouver trois tableaux représentant Henri IV au musée des Beaux-Arts d'Orléans prend donc un sens particulier, car le Bon Roi Henri est bien le pilier Bourbon sur lequel a prospéré la maison d'Orléans du XVII^e siècle au XIX^e siècle ! Or, ces trois tableaux illustrent trois moments essentiels dans la vie de celui qui est en même temps que

guerrier – n'oublions jamais la double influence de Mars et de Vénus ! – le fameux Vert Galant.

Le premier de ces tableaux évoque l'étape ultime qui concrétise Henri IV comme roi de France ; le deuxième fait entrer Marie de Médicis dans l'histoire du royaume ; et le troisième préfigure la fin que connaîtra Henri IV rue de la Ferronnerie à Paris, le 14 mai 1610, après avoir échappé à bien des tentatives d'assassinat.

L'entrée triomphale d'Henri IV à Paris en 1594

À l'issue de la guerre des trois Henri (Henri 1^{er} de Guise, Henri III et Henri III de Navarre), il y a le mot célèbre mais controversé du futur Henri IV « Paris vaut bien une messe », son abjuration solennelle de la foi protestante en la basilique de Saint-Denis le 25 juillet 1593, sa réception de l'onction royale à Chartres le 27 février 1594, puisqu'il ne peut être sacré à Reims qui est alors aux mains des Guise, et sa consécration comme roi Très-Chrétien le 17 septembre 1595 par l'absolution de Clément VIII. Mais, même couronné, Henri IV n'est pas encore le maître du royaume ! Et la reddition de Paris n'eut lieu que le 22 mars 1594, sur le chemin d'une paix religieuse qui ne verra le jour qu'avec l'Édit de Nantes, le 30 avril 1598.

Une nouvelle ère commence donc pour Henri de Navarre avec son entrée triomphale à Paris en 1594. L'apaisement, le renforcement de la légitimité royale et la stabilité économique vont succéder très progressivement à des décennies de guerre civile. Et il ne faut pas oublier les arts qui jouent leur rôle d'arme politique ; tout un système iconographique vise à appuyer l'image d'un roi victorieux garantissant à la fois la prospérité et la justice : héros mythologiques et dieux de l'Olympe représentent le roi, entourés d'allégories diverses.



Anonyme, « Le Triomphe d'Henri IV », vers 1610, huile sur toile, 125,3 x 203,4 cm, Orléans, musée des Beaux-Arts, inv. 358. © Patrick Voisin.

Par exemple, dans ce tableau de 1610, huile sur toile anonyme datée circa 1670, intitulé « Le triomphe d'Henri IV », le roi, sur un quadriges guidé par la Tempérance, est accompagné de la Foi qui brandit une croix, de l'Espérance ailée et munie d'une ancre, de la Force tenant une colonne, de la Justice tenant un glaive, et de la Charité entourée d'enfants. Il faut ajouter une Renommée ailée qui sonne la trompette, la Victoire ailée qui couronne le roi de lauriers et, à l'arrière, les Arts libéraux faisant cortège. Sous le char on devine les mauvaises passions écrasées, avec leurs étendards blancs et rouges qui sont peut-être les couleurs du duché de Savoie, ennemi du roi de France au début de son règne. Enfin, à l'arrière-plan, la paix retrouvée est illustrée par le travail aux champs, l'élevage et le commerce maritime. Le tableau a été longtemps attribué au peintre lorrain Claude Dérivet (1598-1600) sans doute trop jeune pour en être l'auteur si l'on maintient la date présumée du tableau.



Détail © Patrick Voisin

L'hommage de Marie de Médicis au roi Henri IV en 1600

Mais, bientôt, Henri IV doit songer à l'héritage du trône ! Gabrielle d'Estrées, qui partage sa vie mais ne peut devenir reine, meurt brutalement en 1599 ; et, la même année, le pape Clément VIII dissout son mariage avec Marguerite de Valois. Henri IV fixe son choix sur une princesse italienne, Marie de Médicis. Outre que le roi approche de la cinquantaine et qu'il n'a toujours pas d'héritier légitime, cette alliance a deux visées : réduire du montant de la dot la dette qu'il a auprès de l'oncle de sa promise, Ferdinand 1^{er} de Médicis, cardinal et grand-duc de Toscane, et resserrer les liens du premier des Bourbons avec l'église, puisque Marie de Médicis est la petite-fille de l'empereur romain germanique Ferdinand 1^{er}. Lorsque Marie de Médicis arrive à Marseille le 3 novembre 1600, Henri IV n'est pas là pour l'accueillir, il est avec sa maîtresse, Henriette d'Entragues. La rencontre ne se fera que le 9 décembre et la bénédiction nuptiale eut lieu seulement le 17 décembre, à Lyon ; mais un mariage par procuration avait déjà scellé l'union le 5 octobre.



Jean Mosnier (1600-1656), « Henri IV en Salomon recevant l'hommage de Marie de Médicis en reine de Saba », vers 1635, huile sur toile, 161 x 161,5 cm, Orléans, musée des Beaux-Arts, inv. 94.24.2.b. © Patrick Voisin.

Cette huile sur toile, d'abord attribuée à Nicolas Prévost (1603-1670), puis, de manière plus certaine, à Jean Mosnier (1600-1656) à cause du caractère presque dansant des figures, est intitulée « Henri IV en Salomon recevant l'hommage de Marie de Médicis en reine de Saba ».

Le peintre croise ici l'histoire biblique et l'histoire de France, rappelant le tableau de Raphaël (1483-1520) « La rencontre de Salomon et de la reine de Saba » connu par une gravure et de nombreuses copies. L'on pourrait prolonger l'analyse de ce tableau en approfondissant le parallèle que constituent les deux couples, à la lumière de ce que l'on sait de l'histoire de Salomon et de la reine de Saba, de même que lorsque le roi et la reine sont représentés en Jupiter et Junon – déesse trompée par son mari ! – par Pierre Paul Rubens, pour leur rencontre à Lyon le 9 décembre 1600, dans son cycle de 24 peintures intitulé « Cycle de Marie de Médicis » et commandé par la reine en 1621 pour le palais du Luxembourg.

Mais, si l'on ajoute à présent que cet hommage rendu au roi Henri IV par la reine Marie de Médicis était destiné aux pièces privées de l'appartement du cardinal de Richelieu à Richelieu, un message politique apparaît clairement, car le cardinal, qui fut tour à tour « créature » de la reine et son ennemi, dut s'imposer contre elle !

La relation entre les époux fut difficile et Henri IV repoussa longtemps le couronnement de son épouse comme reine de France, ce qui arriva le 13 mai 1610 en la basilique de Saint-Denis, afin que la reine eût une plus grande légitimité dans la perspective d'une possible régence qu'elle pouvait être appelée à assurer en l'absence du roi sur le point de partir à la guerre. Il se trouve que le roi fut assassiné le lendemain ; et la reine dut assurer la régence au nom de son fils trop jeune pour régner, Louis XIII.

Henri IV chassant en forêt de Fontainebleau

La rencontre avec la mort a été fréquente pour celui qui fut Henri III de Navarre puis Henri IV. Il fut d'abord épargné par les tueries de la Saint-Barthélémy (1572) du fait qu'il était prince du sang, puis il échappa à la mort à la suite de sa participation aux complots des Malcontents (1574) ainsi qu'à Eauze (1576). Mais, le 27 décembre 1594, il faillit être assassiné par Jean Châtel à l'hôtel du Bouchage où résidait sa maîtresse Gabrielle d'Estrées et, en 1602, c'est le tour de Charles Gontaut, duc de Biron et maréchal de France, de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne et duc de Bouillon, et de Charles d'Auvergne de vouloir assassiner le roi. On ne compte pas les complots pour le faire disparaître, de la part de ses opposants divers, les Espagnols, les jésuites et la noblesse rattachée à la Ligue.



Achille-Etna Michallon (1796-1822), « Henri IV et le capitaine Michau en forêt de Fontainebleau », 1818, huile sur toile, 48 x 58,5 cm, Orléans, musée des Beaux-Arts, inv. 646. © Patrick Voisin.

C'est à ce cycle de tentatives d'assassinat qu'il faut rattacher l'huile sur papier marouflé sur toile d'Achille-Etna Michallon en 1818, intitulée « Henri IV et le capitaine Michau en forêt de Fontainebleau ». Michallon a choisi ce sujet pour une commande du directeur des Musées Royaux destinée à la Galerie de Diane du château de Fontainebleau, mais le projet fut abandonné pour un autre (« La mort de Roland ») et nous n'avons que l'esquisse.

Bien avant que Henri IV ne fût roi de France, Sully témoigne que sa passion pour la chasse – en particulier pour les chasses périlleuses à l'ours et au sanglier – fut la seule à rivaliser avec celle qu'il entretenait pour les amours galantes ; il chassait dans les forêts qui bordaient Paris et particulièrement celle de Fontainebleau. Au cours d'une de ces parties de chasse, Henri IV prend le prétexte d'essayer le cheval du capitaine Michau et s'empare des pistolets restés sur la monture, puis il le menace en tirant en l'air, car il sait que Michau est un conspirateur à la solde de l'Espagne. Michallon met Henri IV en scène dans un paysage idéal recomposant la forêt de Fontainebleau et il relict la figure d'Henri IV dans le style «troubadour» à la mode, mélangeant références iconographiques précises et fantaisie populaire dans une recherche de contrastes colorés.



Détail © Patrick Voisin

Mais l'heure a sonné, le 14 mai 1610. Henri IV doit lancer sa campagne militaire contre les Habsbourg le 19 mai ; il décide d'aller voir Sully malade, mais c'est son assassin qu'il rencontre en la personne de François Ravallac et il meurt au Louvre ; il sera inhumé à Saint-Denis le 1^{er} juillet.

C'est donc un synopsis très judicieusement choisi de la vie et du règne d'Henri IV qui est présent sur les murs du musée des Beaux-Arts d'Orléans dirigé par une Paloise ayant fait ses études à l'École primaire Maréchal Bosquet, au collège Marguerite de Navarre, au lycée Louis Barthou et à l'Université de Pau & des Pays de l'Adour... avant de rejoindre l'École du Louvre, la Sorbonne et l'Institut National du Patrimoine en tant que conservatrice des musées, Olivia Voisin. Ces trois tableaux ne sont pas regroupés, mais présentés dans des salles différentes au gré du parcours chronologique qui structure l'organisation des salles. Le promeneur palois les découvre avec surprise et bonheur au détour de son chemin.

CHRONIQUES ET RÉFLEXIONS

Carnet de voyage, Thierry Moulonguet

Budapest

Un déplacement professionnel récent m'a amené à passer trois jours à Budapest. A peine le Danube entre-t-il dans le champ de vision, que l'on est immédiatement saisi par le poids de l'Histoire ! L'occupation turque pendant 150 ans qui a laissé des traces encore visibles dans le décor des thermes qui longent le fleuve, les soubresauts de la géographie d'un pays qui au fil de l'histoire a perdu les deux tiers de son territoire, l'Empire Austro-Hongrois et ses splendeurs avant l'effondrement et dont demeure notamment la vénération pour Sissi l'impératrice, dont on peut voir le buste dans la chapelle où elle venait prier, l'ère communiste qui marque encore de sa grisaille certains bâtiments et qui reste une plaie à vif lorsqu'est évoquée l'insurrection de Budapest en 1956, les souffrances indicibles de l'occupation nazie et la disparition dans les camps ou le ghetto de 600 000 juifs sur les 800 000 qui habitaient alors la Hongrie. Budapest compte la deuxième plus grande synagogue au monde ; les derniers juifs du ghetto sont venus mourir à ses pieds. Une sculpture en saule pleureur a été érigée à proximité en mémoire, chaque feuille porte le nom d'un disparu de ce massacre. Alors aujourd'hui, quel chemin tente de tracer ce pays traversé par tant d'ébranlements ? La grande question est naturellement la guerre en Ukraine et son impact sur la région. En France, nous la voyons de loin par rapport à la Hongrie qui a une frontière avec l'Ukraine. Le seul pipeline qui alimente la Hongrie en pétrole vient de Russie et traverse l'Ukraine de part en part. Un ministre nous résumait ainsi la situation : « Une explosion sur ce pipeline et la Hongrie s'arrête ». On peut imaginer combien l'attente d'un arrêt des hostilités déclenchées par la Russie est grande. A cet égard, il est intéressant d'entendre à Budapest que l'Europe devrait jouer un rôle diplomatique plus actif et devenir une puissance politique plus forte pour peser plus fortement sur les enjeux mondiaux. Le contraste est grand entre l'isolement relatif du Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, au sein de l'Union Européenne et l'espérance européenne qui s'exprime dans les conversations. En attendant, l'effet inflationniste de la guerre est encore plus élevé en Hongrie que dans le reste de l'Europe et la situation du budget de l'État ne permet pas d'en protéger la population et les entreprises. A noter que celles-ci ont démontré une très grande solidarité en ouvrant grandes leurs portes aux réfugiés Ukrainiens. Sous ce ciel plombé, on peut aller chercher un peu de lumière dans le magnifique musée de peinture de Budapest, et notamment d'une sublime madone de Raphaël ou d'une émouvante Sainte Famille de Murillo, avant d'être ramené à l'urgence : l'arrêt de la guerre.

Le Japon

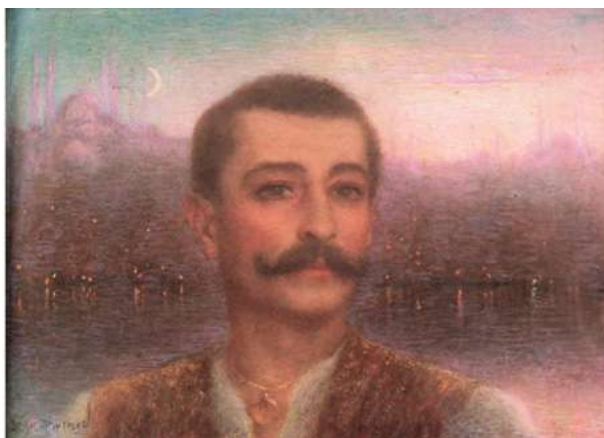
D'un récent voyage à Tokyo et Kyoto pour la 31^e session du club d'affaires Franco-Japonais, on ressort avec l'idée que le subtil équilibre entre tradition et innovation, qui est l'une des marques de fabrique du Japon, est bien l'un des ressorts essentiels pour assurer le progrès des sociétés dans un environnement marqué par une succession de crises. Dans un temple de Kyoto, un moine nous explique devant deux

jardins secs séparés par le chemin que si l'un compte sept pierres et l'autre huit, c'est pour représenter les deux faces de la vie : le bien et le mal, et que ce qui est réel c'est l'ensemble, la vision totale qui nous porte vers le monde flottant et l'adhésion à l'univers. Ce principe aura guidé nos travaux, à la recherche du point d'équilibre le plus tendu entre tradition et innovation, les racines et la modernité. Rien ne peut mieux illustrer cette quête que l'œuvre du grand architecte Tadao Ando, dont on peut voir la dernière réalisation en France avec le réaménagement de la bourse de commerce pour la Fondation Pinault à Paris, qui associe les techniques les plus élaborées pour faire émerger le béton lisse qui est sa signature avec une représentation de la relation intérieur - extérieur qui s'inscrit dans la ligne des temples ou des maisons de thé.

Les deux principaux sujets à l'ordre du jour pour nos collègues japonais étaient d'une part la menace chinoise et d'autre part les conséquences du vieillissement de la population. Sur la Chine, on retrouve l'ambivalence traditionnelle : d'un côté, le plus grand marché du monde sur lequel les entreprises japonaises ont investi massivement, de l'autre côté, les inquiétudes associées à la question de Taïwan et à l'effort militaire de la Chine. On peut s'attendre en regard au maintien, quoiqu'il en soit, de la focalisation sur le marché chinois, mais dans le même temps au renforcement de l'alignement sur la politique américaine dans la région. L'espoir exprimé en filigrane est que le temps, ce grand allié de l'Asie, permette un rapprochement pacifique de la Chine et de Taïwan, se traduisant de fait par l'intégration de l'île au continent. Sur le vieillissement du pays dont la rapidité est impressionnante, il apparaît clairement que ce n'est pas au travers d'une ouverture plus grande à l'immigration, trop contraire aux principes fondateurs du Japon, que la réponse sera recherchée. L'approche est plutôt de compter sur l'inventivité technologique du pays pour apporter des solutions pratiques aux incidences de cette tendance longue : robotique domestique, adaptation des villes, conception des voitures, multiplication des résidences ou villages conçues pour les seniors. Le fonctionnement de la société japonaise en est déjà largement influencé et on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi un volet puissant de soutien à la relance de la natalité n'est pas associé à cette priorité donnée à l'adaptation. Le risque est que les inquiétudes devant l'avenir ressenties par les jeunes générations, ici comme partout dans le monde, ne fassent qu'accentuer encore ce phénomène de vieillissement de la population. C'est un point majeur d'interrogation.

Ce cher Gustave !

Paul Mirat



Gustave Viaud par Levy Dhurmer

Récemment, une de nos consœurs nous a entretenus de Pierre Loti qui jusqu'à ce jour restait pour moi, grand ignorant pétri d'idées reçues, un auteur pour manuels scolaires, un buste poussiéreux couronné de lauriers fanés, au mieux le père d'une maison-musée originale dont je n'ai aperçu que de vagues clichés. J'ai honte de l'avouer mais j'étais fort peu curieux du personnage me contentant des quelques extraits de *Pêcheur d'Islande* et de *Mon frère Yves*, ânonnés dans une salle de classe triste sous l'œil las et blasé d'un professeur en blouse grise. Le temps ne fit rien à l'affaire, au fil des ans je tombais sur des émissions de radio consacrées à ce grand baroudeur, parfois des articles. Je découvrais différentes facettes de ce satrape des Tropiques, amoureux du grand large, des femmes, des enfants, des hommes et des chats ; étrange salmigondis qui me laissait de marbre. Sans même prendre la peine d'approfondir ces vagues impressions, j'avais bêtement classé Loti dans le dossier des « inutiles » où il sommeillait, au calme et dans un grand silence.

Il fallut qu'un beau jour, l'ami Vincent Ducourau, chaleureux conservateur du musée Bonnat avec qui je préparais un livre qui ne verra jamais le jour, me prit par la main pour traverser cette rue de Bayonne qui nous séparait du musée basque. Sous sa houlette, je découvrais le

pastel hypnotique de Lucien Levy-Dhurmer : *Fantôme d'Orient*. Par un heureux hasard, ce fascinant portrait de Loti figurait sur la couverture de l'édition d'Azyadé, en Folio, en vente à l'accueil dudit musée ; ce fut la seule et unique raison pour laquelle j'en fis l'acquisition (l'importance de la couverture des livres sur mes actes d'achat me laisse toujours rêveur...). Bref, notre récente causerie académique fit le reste, je tirais Azyadé de l'ombre et séduisit, enchaînais les romans les plus célèbres du génial vagabond. Heureuse de ce zèle nouveau et pour tenter sans doute de combler un peu mes béances, notre consœur m'offrit généreusement un chef d'œuvre consacré non pas à Loti mais à la figure tutélaire de son frère chéri, Gustave.

Médecin, officier de marine, esprit scientifique aux aguets, aussi doué en botanique qu'en géologie. Astres, plantes, roches, insectes, oiseaux et même les hommes n'avaient de secrets pour cet humaniste. Au fil des pages, j'en venais à croire que Gustave Viaud est un résumé fidèle, le concentré même de la fabuleuse fratrie d'Orthez, les célèbres frères Reclus. Médecin comme Paul, marin comme Armand et ce qui me le rend tout à fait aimable : son anti colonialisme ardent, teinté d'un souverain mépris pour tous les Bonaparte, grands ou petits. J'accueillais donc Gustave comme j'avais reçu Elisée, Elie, Onésime, Paul et Armand : béat d'admiration, sourire aux lèvres et les bras grands ouverts !

Nous devons ce livre de haulte greysse au Rochefortais Alain Quella-Villéger, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres en littérature contemporaine, biographe et spécialiste incontesté de l'œuvre de Pierre Loti. Je ne vous en dirai pas plus, sinon qu'il est en vente libre aux éditions Bleu Autour pour la modique somme de 24€ et qu'il serait dommage que vous vous en priviez.

Je vous en prie ...

Jean Casanave

Tandis que la prière personnelle et silencieuse a souvent déserté les églises, sa petite sœur profane s'affiche sans retenue dans les entrées des bureaux ou dans les documents officiels des administrations. « Prière de bien vouloir sonner » pour une invitation polie. « Vous êtes priés de fermer la porte » dans le genre impératif. « Prière ...sous peine de... » dans la catégorie sanction à la clé. Quant au délicieux souhait « Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression... », il s'est contracté en « cordiales salutations » aussi sèches que brèves. Qui se souvient dans le beau pays de Béarn avoir été accueilli sur le pas d'une porte par un savoureux : « Het'p en daban, que p'em pregam » autrement dit « Avancez, nous vous en prions » ? De quoi ôter ses souliers et entrer à genoux ! Quant au galant « Je vous en prie » qui laisse la priorité à une dame, il résiste encore...si peu.

Ces temps-ci, les catholiques atterrés par les révélations récentes qui atteignent le clergé achèvent souvent leur conversation en disant : « Il ne reste plus qu'à prier ! ». Comme si devant la complexité et la gravité des problèmes, seul Dieu, par un miracle sorti de ses réserves pouvait redresser la situation. La prière apparaît ainsi comme la solution par défaut lorsqu'on a épuisé tous les autres recours.

Prier c'est, avant tout, revenir à la source, c'est garder le contact avec l'origine qui se perd dans le mystère du don infini. Prier nous aide à nous remettre dans l'axe de la vraie vie, à sonder l'origine, à retrouver le réel, le nôtre et celui du monde.

On ne prie pas pour que Dieu descende des nuées et vienne réparer les dégâts causés par notre inconduite ou nos incapacités. Nous nous adressons à Lui parce que nous savons qu'Il est là au creux de notre détresse, qu'Il ne nous abandonne pas et que sa présence fera de la catastrophe, non pas un anéantissement, mais une apocalypse c'est-à-dire, comme le mot l'indique, une révélation.

Prier dans les jours lumineux nous fait percevoir à travers un voile qui est Dieu ; prier dans le malheur permet de comprendre qui Il n'est pas ou ce qu'Il n'est pas. Dans un cas comme dans l'autre, Il nous ouvre un chemin vers Lui. A nous de l'emprunter...

Noël, des bergers et des anges...

Marie-Luce Cazamayou

Dans l'imagerie traditionnelle de Noël, il y a le berger. Isolé dans les montagnes, c'est lui qui entend le premier le message venu du ciel et des étoiles. Au pied de nos chères montagnes, avec tous les jours la ligne des crêtes pour horizon, cet aplat bleu foncé l'été, cette blancheur qui apparaît un jour d'octobre, et dont on sent la fraîcheur jusque dans la plaine, on sait que, là-bas, dans nos montagnes, il y a les bergers :

Un cri, un appel s'élève, au moment où on ne s'y attend pas, dans une auberge, une palombière, au cœur de la foule en fête :

Aulhèrs ! Aulhèrs de totas las contradas !...Bergers ! Bergers de toutes les contrées !...C'est un chant, et c'est aussi un appel. Bergers ! On sait que vous êtes là-haut, dans les estives l'été, à l'abri sous les lourdes lauzes l'hiver. On l' a rencontré l'été, nous, avec tout un barda de chaussures sophistiquées, et lui, en bottes de caoutchouc, qui monte directement sur la pente abrupte, sans sourire de nos efforts sur le sentier qui zigzague.

Aulhèrs ! en béarnais. En basque, c'est une autre chanson, dédiée à un berger en particulier, le berger d'Urepel, Xalbador, le berger-poète, disparu trop tôt, que tous appellent lors des veillées, comme le chœur plein d'émotion à la fin de ce film qui est en ce moment sur nos écrans : Les Repentis. Tous ceux qui aiment les fêtes du Pays basque, les fêtes folles, les moments d'ivresses, de rencontres, de joie, de rires, de désir, connaissent ce qui s'impose de retenue et de pudeur, chaque fois, et c'est comme une

prière, un murmure, un ange passe. Enfin l'appel, la prière devient un cri : Nun Hago ? Où es-tu, Berger d'Urepel ? Nun hago Xalbadorren ?

Celui d'Urepel a un nom, et il est connu d'une grande partie de ceux qui chantent avec tant d'émotion de cet appel à son souvenir, cette prière pour qu'il réponde.

Celui auquel je pense était berger en haut de la vallée d'Aspe, toute sa vie berger. Il était tombé amoureux d'une jeune monitrice de camps d'été, et elle était devenue bergère : « Nous avons tellement aimé cette vie ! » Voilà ce qu'elle m'a écrit, il n'y a pas longtemps. Chacun voulait connaître ce berger, faire un bout de sentier avec lui, l'accompagner dans sa maison ou dans sa cabane. J'ai eu le privilège de partager sa transhumance, avec tout le groupe qui l'aidait à accompagner les troupeaux placés sous sa garde dans les estives. Seulement 400 brebis, peut être plus, 400 à traire à partir de 5 heures du matin, et à partir de 5 heures l'après-midi. Il les connaissait toutes, et me disait « méfie-toi, tu restes derrière pour faire avancer celle qui broute trois brins d'herbes et laisse s'éloigner le troupeau, mais tout à coup elle repart, et toi, tu vas ramer pour nous rejoindre ! » Je ramais. Je pensais que la meilleure place pour une paresseuse comme moi, c'est derrière. Et non, c'est devant. Derrière, l'une ou l'autre s'arrête, te regarde, t'invite presque à goûter cette jolie pousse fraîche, et puis, sur le bout de ses pattes, comme des pointes de ballerines, la voilà envolée et mêlée aux autres, alors que tu trouves la pente bien raide !

Pierre les connaissait toutes, savaient les impatientes qui veulent être les premières à la traite, les chefs de file qui ne laisseraient pour rien au monde

leur place devant le troupeau, les rêveuses, qui oublient où on va, les plaintives qui ont toujours un pet de travers. Il avançait dans ce nuage de laine, et dans un geste furtif et précis, dont la beauté est héritée des siècles, il prenait par-dessous celle qu'il était le seul à avoir remarquée, pourquoi ? Elle a un problème à une patte, une épine, une entorse, et donc, elle allait

Le berger d'Urepel est parti alors que les Bertsulari étaient en train de composer ce chant en son hommage : « Nun hago... ». Pierre a rejoint les étoiles.

En ces temps de Noël, on peut remercier les anges qui ne se sont pas trompés à peine descendus du ciel pour éveiller d'abord les bergers. Ainsi,

attendre le 4X4 qui ne manquerait pas de passer récupérer la brebis en souffrance.

Pierre était allé à St Jean de Luz, « une fois ! pas deux ! » non... il n'aimait pas la mer. Il n'aimait que la montagne, sa famille, ses amis, et la nuit, les étoiles, et « même tu vois... l'orage qui approche ! ... et la première neige !... »

les petites banderoles bleues sur lesquelles étaient écrits ces saints mots : « Gloria in excelsis deo », posées sur les crèches de notre enfance, laissez-moi les dédier à nos chers bergers ceux d'aujourd'hui, et ceux d'hier, afin que la neige du temps n'efface pas trop vite leur souvenir dans nos chants et dans nos cœurs.



BRÈVES DE LECTURE

Le mage du Kremlin, de Giuliano da Empoli (Gallimard)

Marc Bélit



Giuliano da Empoli © Babelio

L'auteur est un Italo-Suisse, conseiller politique et écrivain (dernier livre : les ingénieurs du Chaos) et qui fait une intrusion dans le roman pour raconter (et de quelle manière) l'itinéraire d'un personnage fictionnel : Vadim Baranov, le conseiller médiatique de Poutine appelé « le Tsar » dans le livre.

Or ce conseiller existe réellement et l'auteur qui est familier des arcanes du pouvoir politique le connaît bien. Il s'agit de Vladislav Sourkov, un étonnant personnage cofondateur du parti Russie unie qui mena Poutine au pouvoir. Cet homme passé par le conservatoire d'art dramatique de Moscou, écrivain et romancier sous pseudonyme, parolier de chansons, homme de communication rompu à la propagande et au théâtre d'avant-garde fut l'un des principaux idéologues du « Poutinisme ». Il y a là assez de qualités pour la mise en scène d'un personnage hors norme : Vladimir Poutine qui est présenté dans le roman

sous son vrai nom comme la plupart des personnages de celui-ci.

Que nous apprend ce roman et d'où vient sa puissante force de séduction ? C'est qu'il romance une situation dont nous connaissons les protagonistes et nous fait toucher du doigt à la vie de ce qu'il se passe aujourd'hui. Il nous montre que la fiction est non seulement plus forte, mais devance et annonce la réalité (le livre ayant été écrit avant la guerre d'Ukraine qu'on sent proche à tous les tournants du livre).

Premier axe de lecture : l'apparition du personnage Poutine comme apparaissent Richard III ou Macbeth dans Shakespeare à la fois dans leur aspect psychologique voire psychopathe parfois, mais aussi dans l'imparable lucidité politique qui en fonde le ressort intime.

Le fond de l'histoire réelle et fictionnelle est bien entendu, l'effondrement de l'Union soviétique qui va faire passer un pays attardé aux mœurs moyenâgeuses à un état post capitaliste où tout semble permis par l'argent qui coule à flots au sein d'une classe nouvelle qu'on appellera les oligarques. Soudain ce pays qui avait fait du modèle prolétarien le paragon de la société parfaite apprend que c'était un leurre et une tragédie que le pouvoir absolu a exercé par la terreur et la soumission du peuple. Le comble étant atteint par l'humiliation qu'Eltsine va représenter pour la fierté Russe après l'effondrement de ce système en 1989.

Poutine sera celui qui entreprendra de «laver l'humiliation des pères» en redonnant un cadre à ce pays, en redressant son économie, en remusclant son appareil militaire en cherchant à rétablir un cadre qui rappelle le plus possible «la grande Russie», fantasme sans doute, mais en identifiant très bien combien le monde occidental était attaché à sa perte. C'est pourquoi il renversa la table avec les conséquences qu'on a sous les yeux.



Le roman nous fait pénétrer dans cette forteresse du Kremlin où règne un homme seul qui terrorise tout le monde et qui dialogue sur un mode familier non exempt de danger du reste avec son conseiller personnel Baranov jusqu'à la disgrâce. Cette histoire est aussi fascinante que celle de Raspoutine avec la famille impériale, mais elle a quelque chose de plus, elle nous fait pénétrer dans les arcanes du pouvoir Russe d'aujourd'hui et dans sa singularité dangereuse et toxique. Elle contient aussi une analyse politique que l'auteur résume ainsi dans la dialogue avec l'occident : vous autres

occidentaux vous avez rêvé du communisme, nous nous l'avons réalisé, vous vivez sous un libéralisme mou, nous nous avons plongé dans le capitalisme le plus débridé, vous rêvez d'un monde en paix sous protectorat américain, nous nous sommes capables de renverser la table et d'aller au chaos et à la guerre car le chaos est dans notre nature, la Russie est et reste le cauchemar de l'occident car elle a l'espace et le temps devant elle.

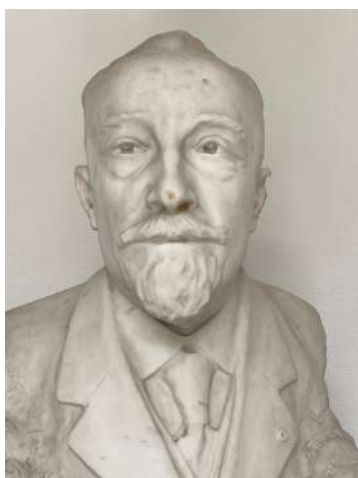
Nous sommes dans un roman, un roman d'histoire immédiate qui nous donne fortement à penser. Ce roman était en lice pour le Goncourt, il recevra le prix de l'Académie française, on lui aura préféré un roman psychologique sur un drame individuel, c'est sans doute en cela que nous ne sommes pas du tout russes, ni forcément prêts à les comprendre. (Il se mesure cependant que les ventes de ce roman excèdent largement ceux du prix Goncourt 2022).

VIE DE L'ACADÉMIE

CONVERSATIONS ACADÉMIQUES

Il y a cent ans, la mort d'Henri Faisans avec M. Olivier Fareng et Marc Ollivier

Le 28 avril 1922, il y a tout juste cent ans, la ville de Pau perdait l'un de ses plus illustres enfants. Henri Faisans, maire pendant vingt ans, père du boulevard des Pyrénées et du Palais d'Hiver (Palais Beaumont), tirait sa révérence, après une vie consacrée aux affaires de la cité.



Buste d'Henri Faisans
par Ernest Gabard
(Mairie de Pau)

Henri Faisans occupe une place particulière dans l'histoire paloise contemporaine et le centième anniversaire de sa disparition mérite d'être honoré. Maire pendant l'une des périodes les plus fastes de l'histoire paloise, celle du tourisme hivernal, il a présidé aux destinées de la ville pendant 20 ans. C'est une longévité exceptionnelle à une époque où le mandat municipal n'était que de quatre ans.

Henri Faisans naquit en 1847 dans une vieille famille paloise. Après ses études de droit, il partit courageusement combattre pendant la guerre de 1870 dans une compagnie de mobiles béarnais, avant de rentrer à Pau et d'entamer une carrière d'avocat. Très tôt attiré par les affaires publiques, il fut élu dès 1878 au Conseil municipal de Pau sur la liste du maire Aristide de Monpezat. La même année, le pouvoir municipal s'installait dans un nouvel Hôtel de Ville,

un peu éloigné du centre mais dans le quartier le plus élégant, place Royale, dans l'ancien théâtre Saint Louis.

Redoutable tribun, Henri Faisans pesa fortement dans le débat politique à chaque fois que la situation l'exigeait.

L'histoire du Conseil municipal de Pau est marquée par des débats politiques souvent passionnés, rudes même, pouvant parfois conduire à des crises municipales, qu'il s'agisse de l'implantation de la gare, du marché ou des lieux de culte. Le débat le plus marquant fut sans conteste celui de la politique d'embellissement à mettre en œuvre pour attirer les riches étrangers et surtout les garder.

La politique en faveur des étrangers

Dès 1820, les premiers Britanniques séjournent à Pau attirés par les stations de cure pyrénéennes afin d'y soigner leurs maladies pulmonaires. L'ouvrage d'Alexander Taylor sur les bienfaits du climat palois publié en 1842 accélère le phénomène. Plusieurs milliers de Britanniques, d'abord des valétudinaires puis une population oisive et aisée, séjournent à Pau d'octobre à avril.

Toute la vie municipale tourna désormais autour des questions touristiques. Fallait-il tout miser sur le tourisme ? C'était certes une manne financière très significative mais fallait-il oublier les besoins de la population locale ?

Cette activité touristique allait elle durer ? N'était-elle pas fragile ? Précaire ? Fallait-il y consacrer autant de ressources ?

Le tourisme pouvait-il suffire à assurer la prospérité de la ville ?

Les étrangers revendiquaient régulièrement des travaux d'améliorations par le biais des journaux ou de personnalités, quand il ne s'agissait pas de polémiques venues tout droit d'Angleterre sur l'insalubrité de la ville.

Un siècle durant, le tourisme a radicalement dominé l'économie paloise et favorisa le développement de secteurs d'activité liés à celui-ci : bâtiments, hôtellerie, commerces de luxe, artisanat, professions liées aux sports britanniques, ...

Cette politique modifia le visage de la cité : la colonie étrangère, aisée et oisive, a fait pression sur les édiles pour donner à Pau l'allure d'une ville jardin et de loisirs : promenoir couvert, bd des Pyrénées, théâtre, hippodrome, golf, chasse aux renards, squares, parcs, palais d'hiver, jusqu'au casino et au palais des Pyrénées au début des années 1930.

Ces questions sur la politique d'embellissement fut un combat permanent entre représentants des différents quartiers de la ville, celui du sud et celui des Écoles.

Boulevardistes contre Tranistes

Le paroxysme fut atteint en 1891. Deux camps s'opposaient au sein du Conseil municipal : ceux favorables à la réalisation du boulevard des Pyrénées, les « boulevardistes », menés par le maire Henri Faisans et son rival politique conservateur Alfred de Lassence ; ceux qui souhaitaient consacrer l'argent public à l'élargissement de la rue Tran, une des entrées principales de Pau pour les populations rurales, les « Tranistes ».



En s'installant dans le fauteuil de maire en 1888, Henri Faisans avait estimé que seule l'union pouvait permettre de doter la ville des réalisations essentielles pour capter et conserver ces riches et exigeants étrangers : « *il importe peu que nous n'ayons pas tous le même idéal politique si nous savons nous accorder sur les meilleurs aménagements pour la ville* ». C'est ainsi que Faisans, fervent républicain, fit l'union en 1891 avec son adversaire politique conservateur Alfred de Lassence, pour former une liste favorable à la réalisation du boulevard des Pyrénées.

Alors que le climat politique national était extrêmement tendu entre républicains et conservateurs, cette union était particulièrement originale.

Ce débat conduisit à une crise municipale, la démission du Conseil, de nouvelles élections et la victoire de la liste Faisans/De Lassence, qui ouvrit une période d'apolitisme, que l'on appela le Pacte, et qui dura jusqu'à la fin des années 1930. Tous les successeurs de Faisans se réclameront du Pacte.

Cinq fois réélu, Henri Faisans resta maire de Pau jusqu'en 1908. Il laissa une ville transformée : ouverture de nouvelles rues, construction du réseau d'égouts, création de groupes scolaires et de l'Hôtel des Postes, aménagement du Parc Beaumont, édification du Palais d'Hiver et bien sûr construction de l'emblématique boulevard face aux Pyrénées.

Au tournant du XXème siècle, l'activité touristique était déjà en déclin malgré quelques belles saisons entre 1908 et 1912 au moment de la naissance de l'aviation. La première guerre mondiale, puis la seconde portèrent un coup fatal à notre station hivernale.

Pour Henri Faisans, il était temps de passer la main. Il céda sa place de maire à son vieil allié de Lassence et partit faire de la politique au Sénat jusqu'à sa mort.



Vue de l'assistance lors de la conversation O.Farreng/M.Ollivier sur Henri Faisans

La politique culturelle de la ville de Pau, avec Jean Lacoste, adjoint au maire chargé de la culture



Réception du Dr. Jean Lacoste à l'Académie de Béarn le jeudi 24 novembre 2022

A l'invitation de l'Académie, le Dr. Jean Lacoste, que l'on nomme quelquefois avec légèreté le « ministre de la culture » de notre célèbre confrère, le maire de Pau, est venu nous présenter la politique de la ville en matière de culture. L'homme est élégant, on voit bien qu'il a « fait ses humanités ». Anatole France, dans le Livre de mon ami, écrit « ce mot d'humanités, qui veut dire élégance, s'applique bien à la culture classique ». Donc l'homme est classique et s'intègre bien dans le décorum automnal de notre grande salle de conférences. L'invitation étant informelle, l'exposé le fut également, bien que précis et détaillé. Le registre de la conversation académique c'est-à-dire ce mélange de sophistique et de dialectique socratique, fut bien respecté. Après avoir admiré les réalisations de décoration des services de la ville en faveur de ce premier étage de la Villa Lawrance, aujourd'hui siège de notre Académie, notre invité explique qu'après l'élection de notre maire en 2014, celui-ci lui demande de réfléchir à la politique culturelle de la ville sous ses trois aspects, régie directe de la ville, action du secteur privé et associations.

L'enjeu de ces réflexions est important : une ville est attrayante si elle présente des réalités et des promesses en matière d'éducation, de santé et de culture et si elle a de l'avenir pour la jeunesse.

Musique, théâtre, arts plastiques et spectacle vivant sont au centre des interrogations. Musique : développement de l'OPPB avec, aujourd'hui, sa salle de concert du Centre culturel du Foirail, mais surtout l'orchestre des jeunes El Camino, réalité d'assimilation des jeunes à la vie collective et à la vie de la cité. Ajoutons le Conservatoire, lieu de culture musicale pour la jeunesse et qui devrait devenir à « rayonnement régional ».

Théâtre : confié à Eric Viguié après les 4 années de Juliette Deschamps, il couve sous la cendre et crépite soudain de son feu passionné, tels les Molière « 3.0 » de l'été. La continuité est dans la création proche d'un centre de recherche et de création sur le théâtre du XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle.

Arts plastiques, spectacle vivant : l'École d'art de Pau (ESAD), le musée des beaux-arts, le Bel Ordinaire, Espaces Pluriels, devenir du musée Bernadotte, Académie d'éloquence, les projets ne font pas défaut et s'adaptent au temps présent, jusqu'au Slam.

Le plan et l'espérance de notre invité, son objectif en matière de culture, est de participer à l'effort d'éducation en faveur de la jeunesse. Ainsi le projet « Trajectoires », parcours d'éducation artistique et culturelle, auquel l'Académie pourrait contribuer en recevant des élèves dans ses locaux.

Cette conversation ouvre la voie aux projets de l'Académie pour son centenaire, en particulier la création d'une œuvre musicale interprétée par l'OPPB. Notre invité, instruit de la nécessité pour l'Académie de bénéficier du concours financier de la ville pour l'ensemble de son projet, accueillera la requête avec obligeance après que notre Président s'en soit ouvert à François Bayrou. Il souligne aussi le désir ancien qui est le sien de créer un hymne emblématique de notre province, le Béarn.

Les Quanta dans la physique moderne, avec Jean Arriau



Une conversation qui captiva et tourna à l'exposé savant devant un auditoire attentif.

Le professeur Jean Arriau a entraîné une heure durant, l'Académie sur les chemins de la science à la rencontre de la physique des Quanta. Cheminement difficile si on l'attaque par les sommets, mais le pédagogue averti des aspérités du chemin a su mener son auditoire par les voies d'une pédagogie fine et parfois drôle dans le profil historique, commençant à la physique d'Aristote, évoquant les travaux des atomistes de l'antiquité, Épicure et son « clinamen », les savants de la cour de Damas et ceux des Omeyyades, la physique de Galilée, la mécanique de Newton qui nous conduit du monde clos à l'univers infini pour atteindre les expériences d'électromagnétisme de Maxwell et enfin la thermodynamique.

L'orateur mit l'accent sur le fait que le monde du déterminisme tel que Laplace le concevait à la fin du XIX^e siècle allait vers son terme lorsque vint le temps de la mécanique quantique. Il apparut en effet que pour comprendre le monde de l'infiniment petit, celui des atomes et des molécules qui constituent la matière qui nous entoure, il faut avoir recours à un nouvel ensemble de concepts physiques cela même que propose la mécanique quantique.

Ses fondements sont contre-intuitifs, étranges, voir même dérangeants : dualité onde corpuscule, voire discontinuité de la matière, aspect corpusculaire, principe de superposition, intrication.

Mais jusqu'à ce jour, ce modèle n'a jamais été pris en défaut, et si la première révolution quantique a permis le développement d'une nouvelle chimie, l'arrivée des transistors, des lasers de l'imagerie médicale, la deuxième révolution quantique en cours, devrait nous conduire à la cryptographie de l'ordinateur quantique.

Une heure durant le professeur conduisit son exposé avec l'aisance de ses jeunes années universitaires et rendit l'assemblée quasi-muette tant la spécialisation de ce domaine entrevu dont on avait seulement posé les principes et la continuité échappait largement aux compétences de chacun, pas de tous sans doute mais nul ne se risqua à en discuter l'énoncé qu'il développa avec alacrité.

Invitation de l'Académie à l'Ostau Bearnès



Monsieur Casteret accueillant les académiciens.

Bien peu de monde, il faut dire pour cette rencontre passionnante à l'OSTAU BEARNES où nous avait convié l'ethnomusicologue Jean-Jacques Casteret pour une exposition *Canta, entre cantèra et création artistique* produite par le Musée d'Ossau en collaboration avec le CIRDOC–Institut Occitan de Cultura, établissement public de coopération culturelle tout à la fois Pôle associé à la BnF et Pôle national de recherches et de ressources en ethnologie. Cette exposition s'appuie particulièrement sur le tandem Ernest Gabard / Gaston Mirat qui illustrent, à travers le recueil *Chants populaires du Béarn* édité en 1934, la rencontre des arts graphiques et des savoirs musicaux qu'ils soient traditionnels ou savants en Béarn. Celle-ci met en perspective la pratique vocale dans les Pyrénées gasconnes et les dynamiques de collecte et de création artistique qui s'expriment depuis l'époque romantique jusques aux créations du champ des musiques actuelles.

Monsieur Casteret se changeant pour la circonstance en « Disc-Jockey aux platines » donna à entendre nombre de chants béarnais avec les commentaires appropriés. Il reste que Paul Mirat (le descendant) quoiqu'un peu grippé, ne parvint pas à savoir si dans la chanson célèbre attribuée à Gaston Phébus : « Se canti jo que canti » le « canti pas per jo, canti per ma mio, il faut dire : « qui ei auprès de jou » ou « tan luehn de jo ». Mystères de la chanson (et de l'orthographe qu'on nous pardonnera).



Paul Mirat

Marc Bélit, le Président,
et les membres du bureau de l'Académie
de Béarn vous présentent leurs

Meilleurs voeux

*de santé, de bonheur,
de prospérité, d'amitié
pour nos proches
et d'espoir en l'Homme
et en l'humanité
pour cette nouvelle année*

